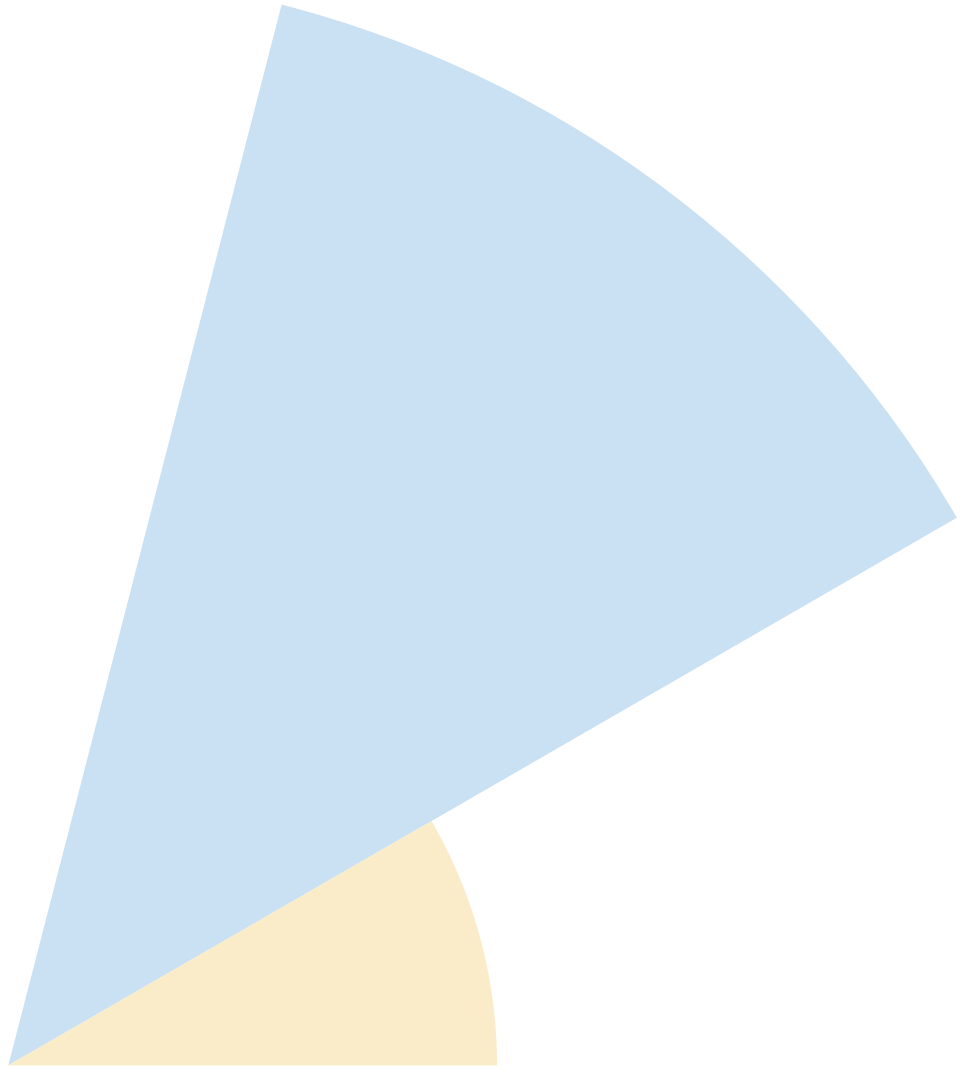


# **Définitions, sources, méthodologie et pour en savoir plus**



## ► Définitions

**Une personne dépendante ou en perte d'autonomie** a besoin d'aide pour accomplir les gestes essentiels de la vie quotidienne (toilette, déplacements, tâches domestiques, etc.). Dans cette étude, deux approches de la dépendance sont considérées :

1. La grille Autonomie Gérontologique Groupe Iso-Ressources (AGGIR) permet, à partir d'une évaluation effectuée par un professionnel du Conseil Départemental, de classer les personnes âgées en six groupes iso-ressources (GIR) selon leur degré de perte d'autonomie. Mais la dépendance concerne ici les personnes classées en GIR 1 à 4. Ces dernières peuvent bénéficier de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA). Les GIR 1 et 2 correspondent à la **dépendance sévère** (confinement au lit ou au fauteuil et/ou altération grave des fonctions cognitives). Les personnes en situation de dépendance moyenne (GIR 3 et 4) peuvent avoir besoin d'aide pour se déplacer, s'habiller ou faire leur toilette. Les personnes faiblement dépendantes (GIR 5 et 6) sont considérées comme non dépendantes dans cette étude.
2. Des enquêtes nationales réalisées par la Drees permettent d'évaluer la population de 60 ans ou plus par GIR estimée au niveau départemental : combinaison des enquêtes Vie Quotidienne et Santé 2014 et Capacités, Aides et Ressources des seniors pour les personnes vivant à domicile, enquête auprès des établissements d'accueil pour personnes âgées.

Un senior vit en structure d'hébergement s'il vit soit en établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPA), soit en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), soit en unité de soins de longue durée (USLD), soit dans une résidence autonomie (anciennement « logement foyer ») adossée à un EHPAD. S'il ne vit pas en institution, un senior est considéré comme vivant à domicile, y compris les seniors domiciliés dans une résidence autonomie non adossée à un EHPAD.

**Les autres types de ménage** correspondent à l'ensemble des ménages n'entrant pas dans la sélection des ménages suivants : personne vivant seule, couple sans enfant, couple avec enfant(s), famille monoparentale. Ces ménages, aussi appelés ménages complexes, regroupent les ménages où le type de lien peut être très variable entre les individus (lien de parenté, liens amicaux, etc.). On retrouve notamment dans cette catégorie les colocations ou encore les ménages où cohabitent plusieurs générations.

### Les zonages d'étude

**Unités Territoriales d'Action Sociale (UTAS)** : le département de la Seine-Maritime est divisé en 5 Unités Territoriales d'Action Sociale (UTAS). Les UTAS correspondent à un secteur précis. On trouve ainsi un UTAS « Boucles de Seine », un UTAS « Dieppe-Neufchâtel-en-Bray », un UTAS « Entre Seine-et-Mer » (situé à Fauville-en-Caux), un UTAS « Le Havre Pointe de Caux » et un UTAS « Rouen ». Si chaque UTAS a des spécificités sociologiques et territoriales différentes, la vocation de ces structures est toujours la même : aider les habitants qui rencontrent un certain nombre de difficultés dans leur parcours personnel. Pour y parvenir efficacement, de nombreux professionnels de divers secteurs composent les équipes en activité. On peut ainsi y rencontrer des assistants sociaux, éducateurs spécialisés, chargés d'insertion, médecins, psychologues, puéricultrices, auxiliaires de puériculture, personnels administratifs ainsi que d'autres spécialistes.

**Zones de projection de population** : les zones de projection correspondent à des regroupements d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI). Ces regroupements ont été réalisés afin d'obtenir des agrégats territoriaux peuplés d'au moins 50 000 habitants, cette condition étant nécessaire à la robustesse des projections démographiques.

## ► Sources

**La base permanente des équipements (BPE)** est une base à vocation statistique. Elle répertorie un large éventail d'équipements et de services, marchands ou non, accessibles au public sur l'ensemble de la France au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.

En 2020, elle porte sur 188 types de services et équipements différents, répartis en sept grands domaines : services aux particuliers, commerces, enseignement, santé-social, transports-déplacements, sports-loisirs-culture et tourisme.

La BPE est construite à partir de sources administratives diverses. Elle rassemble des données sur des points d'accès aux services destinés à la population, ou des équipements localisés à des niveaux géographiques fins. Elle permet notamment d'étudier la structure de l'offre de services sur un territoire : volume d'équipements, présence ou absence, concentration ou dispersion, mise en évidence de pôles de services ou de territoires dépourvus de services, calcul de distances entre communes équipées et non équipées, calcul de taux d'équipement par la mise en rapport des équipements et leurs utilisateurs potentiels, constitution de paniers d'équipements sur une thématique particulière, etc. Depuis septembre 2018, des données concernant la BPE sont diffusées en évolution sur l'ensemble du territoire, hors Mayotte. Elles portent sur un nombre restreint de types d'équipement et sur deux années espacées d'un pas quinquennal : 2012-2017, 2013-2018, etc.

**Le Fichier démographique des logements et des individus (Fidéli)** a pour ambition de valoriser les informations issues de l'administration fiscale sur l'impôt et les propriétés bâties et pour finalité une meilleure connaissance du parc de logement et de la démographie des résidents.

Fidéli se présente comme un assemblage raisonné de données administratives, et est conçu pour répondre à des finalités en matière de statistiques démographiques.

Le répertoire regroupe :

- des données d'origine fiscale : fichier de la taxe d'habitation, fichier des propriétés bâties, fichiers d'imposition des personnes et fichier des déclarations de revenus. Ces données, assemblées au moyen d'identifiants fiscaux sur les foyers et les locaux, constituent le cœur de Fidéli. Elles contiennent notamment des informations de nature démographique sur les personnes et la structure des ménages et les revenus perçus au sein des foyers ;
- des données complémentaires contextuelles visant à enrichir les informations fiscales avec des variables permettant de mieux décrire les adresses auxquelles les personnes habitent : les coordonnées, appartenance à un IRIS ou à un quartier de la ville, présence de communautés ou de domiciliation administrative ;
- des informations sur les grandes masses de revenus déclarées, ainsi que sur les montants de prestations sociales reçues par les ménages ; ces dernières sont issues du processus.

## ► Méthodologie

### Projections démographiques

L'évolution de la population d'un territoire résulte de l'effet de trois composantes démographiques : les naissances, les décès et les migrations.

Dans le cadre de cette étude, trois scénarios ont été élaborés : le scénario tendanciel, le scénario « espérance de vie haute », le scénario « espérance de vie basse ».

- **Le scénario tendanciel** décline localement les évolutions nationales basées sur l'observation du passé récent :
  - l'indice conjoncturel de fécondité (ICF) est maintenu constant à partir de 2020 (valeur de 1,81) ;
  - les gains d'espérance de vie sont parallèles à la tendance centrale France entière.  
Au niveau national, l'espérance de vie atteindrait 90,3 ans pour les femmes et 86,8 ans pour les hommes en 2050 ;
  - le solde avec l'étranger est une déclinaison locale du solde France entière, il est constant.
- **Les scénarios démographiques « espérance de vie haute » et « espérance de vie basse »** reprennent les hypothèses de fécondité et de migrations du scénario tendanciel. Le premier suppose des gains d'espérance de vie parallèles à la tendance « haute » de la projection nationale. Au niveau national, l'espérance de vie atteindrait 93,0 ans pour les femmes et 89,5 ans pour les hommes en 2050. Le second est basé sur l'hypothèse inverse : au niveau national, l'espérance de vie atteindrait 88,3 ans pour les femmes et 84,5 ans pour les hommes en 2050. En 2020, l'espérance de vie s'établit à 85,1 ans pour les femmes et à 79,1 ans pour les hommes. Dans chaque scénario, l'espérance de vie progresserait donc d'ici à 2050.

### Projections démographiques de personnes âgées dépendantes

Ces projections sont basées sur les projections démographiques du scénario tendanciel décrit ci-dessus. Des taux de dépendance et de dépendance sévère sont ensuite appliqués à chaque sexe et âge, pour chaque année de la projection. Les personnes dépendantes sont ensuite réparties entre structures d'hébergement et domicile, selon la règle suivante : la répartition actuelle des seniors moyennement dépendants et sévèrement dépendants dans le département est maintenue.

L'évolution dans le temps de la dépendance des personnes âgées de 60 ans et plus repose sur une hypothèse de répartition des gains d'espérance de vie à 60 ans entre années de dépendance et sans dépendance, dans les proportions observées en 2015.

## ► Pour en savoir plus

- **Algava E., Blanpain N.**, « 68,1 millions d'habitants en 2070 : une population un peu plus nombreuse qu'en 2021, mais plus âgée », *Insee Première*, n°1881, novembre 2021.
- **Horvais A-S., Le Graët A., Maillard M., Roger P.**, « Conditions de vie et dépendance des seniors dans l'Eure : état des lieux et perspectives », *Insee Dossier Normandie*, n° 16, juillet 2020.
- **Horvais A-S., Le Graët A., Maillard M.**, « Les seniors de la Manche : des fragilités liées à la solitude et au logement », *Insee Analyses Normandie*, n° 76, février 2020.
- **Le Graët A., Maillard M., Roger P.**, « Près de 4 000 personnes âgées dépendantes supplémentaires dans la Manche d'ici à 2030 », *Insee Analyses Normandie*, n° 75, février 2020.
- **Brunet L., Le Graët A., Maillard M.**, « Les conditions de vie des seniors en Normandie », *Insee Analyses Normandie*, n° 58, avril 2019.